

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de TERREBONNE

700-11-_____

Dans l'affaire de : _____

Partie
c.

Partie

AVIS DE PRÉSENTATION

PRÉSENTATION DE LA PROCÉDURE

PRENEZ AVIS que la _____ sera présentée en division de pratique de la chambre commerciale de la Cour supérieure, en salle B-1.07 du Palais de justice de Saint-Jérôme (25, rue de Martigny Ouest à Saint-Jérôme) le _____ 20____, à 9 h, ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

Si vous désirez contester la procédure, vous devez participer à l'appel du rôle. À défaut, un jugement pourrait être rendu lors de la présentation de la procédure, sans autre avis ni délai.

Vous pouvez participer à distance :

– Par téléphone :

Numéro de téléphone sans frais (Canada) 1 (833) 450-1741
Numéro de la conférence : 149 626 002#

– Via Teams :

En utilisant le lien permanent de la salle virtuelle de la chambre commerciale et faillite, lequel se trouve à l'annexe 9 des directives de la Cour supérieure du district de Terrebonne disponibles sur le site de la Cour supérieure du Québec.

(<http://www.tribunaux.qc.ca/c-superieure-m/fonctionnement-mtl/terrebonne/menu.html>).

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

À _____, ce _____ 20_____.

Nom :

Représentant de :

Courriel :

Tél. :